

**Bruxelles, le 7 novembre 2025
(OR. en)**

14930/25

SPORT 43

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Démocratie et transparence dans le sport - <i>Échange de vues</i>

Dans la perspective de l'échange de vues que le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" tiendra le 28 novembre 2025, les délégations trouveront en annexe une note d'orientation de la présidence sur le sujet cité en objet.

Démocratie et transparence dans le sport*Note d'orientation de la présidence*

Le sport fait partie intégrante de la société européenne. Il ne s'agit pas seulement de compétition, de résultats et de médailles: le sport inspire, mobilise et unit les citoyens par-delà les frontières, les cultures et les langues. En promouvant la joie, l'équité, l'inclusion et le respect, le sport contribue à façonner des citoyens actifs, sains et engagés socialement. Il jette des ponts, crée des espaces et met de côté les différences en faveur de la réalisation d'objectifs communs. Sur le terrain et dans les clubs locaux, le sport renforce l'identité et la cohésion communes, démontrant que le fair-play et le respect des règles sont les fondements de la citoyenneté démocratique. Telle une véritable école de la démocratie, le sport cultive l'intégrité, la responsabilité et la participation, renforçant ainsi le tissu social sur lequel reposent nos sociétés.

Un modèle européen du sport a été élaboré sur cette base. Il repose sur la conviction que le sport doit non seulement divertir, mais aussi défendre nos valeurs communes que sont la démocratie, la transparence, la solidarité et le respect des droits de l'homme. Ces principes constituent les piliers de la confiance et de la légitimité dans le sport. Sans eux, le sport risque de perdre pour de bon son rôle fédérateur en tant que force constructive dans la société. C'est pourquoi la présidence danoise de l'UE a choisi de placer la démocratie et la transparence dans le sport au centre de ce débat politique.

Lancée par le Danemark et les pays nordiques en 2021, la déclaration conjointe sur la transparence, la démocratie et les droits de l'homme dans les travaux des fédérations sportives internationales a constitué une étape importante. Initialement signée par 23 pays européens et désormais approuvée par 38 pays au total, la déclaration promeut une prise de décision ouverte et démocratique et sert de référence utile dans les discussions domestiques et internationales pour les organisations sportives, qui assument une responsabilité importante dans la mise en œuvre et la défense des meilleures pratiques démocratiques. Les valeurs de démocratie et de transparence sont maintenant fermement ancrées dans la politique sportive de l'UE: du livre blanc sur le sport en 2007 et du traité de Lisbonne en 2009 aux plans de travail de l'UE en faveur du sport et au programme Erasmus+, tous renforçant la bonne gouvernance et intégrant le rôle sociétal du sport dans la coopération européenne.

Malgré ces progrès, de sérieux défis persistent. De nombreuses organisations sportives internationales sont toujours confrontées à des déficits démocratiques, lorsque des décisions ayant des répercussions considérables sont prises sans la réelle participation des organisations membres, des athlètes ou de la société civile. La transparence reste également insuffisante, par exemple en ce qui concerne l'attribution des droits d'organisation, pour laquelle des critères peu clairs et des procédures de vote opaques augmentent le risque de corruption et d'influence indue. Dans le même temps, le sport continue d'être utilisé comme un outil dit de blanchiment par le sport, des régimes exploitant de grands événements pour soigner leur réputation et détourner l'attention de processus non démocratiques et de violations des droits de l'homme.

En outre, nous avons observé une menace causée par les ligues séparatistes – des projets commerciaux qui ne correspondent pas pleinement aux valeurs sous-jacentes d'un modèle européen du sport. Les compétitions fermées, qui sont séparées des structures de promotion et de relégation et qui nuisent à la solidarité entre les grands et les petits clubs, rompent les liens entre le sport de masse et d'élite et érodent l'ouverture ainsi que l'équité au cœur des traditions sportives européennes. En outre, la délocalisation de compétitions européennes vers des sites non-européens à des fins commerciales peut affaiblir les liens culturels et sociaux entre les clubs, les fans et les communautés. Lorsque le sport est éloigné de son contexte naturel, il risque d'aliéner ses supporters et de perdre son rôle dans le maintien d'une identité locale et nationale.

Si cette tendance se poursuit, le sport risque de perdre sa légitimité populaire. La confiance du public repose sur la conviction que les matchs sont joués sur un pied d'égalité et que les décisions sont prises sur des bases démocratiques équitables. La défense d'un modèle européen du sport nécessite un effort actif. L'UE, ses États membres et les organisations sportives doivent réaffirmer leur attachement aux valeurs d'un modèle européen du sport, soutenir les compétitions ouvertes et préserver la solidarité entre les niveaux amateurs et professionnels.

La défense du modèle implique de promouvoir la transparence et l'intégrité et de garantir que l'accès aux compétitions ainsi que les résultats sportifs sont fondés sur le mérite – et non sur l'exclusivité financière ou sur des systèmes fermés. Cette transparence, intégrée dans les structures de promotion et de relégation, est ce qui distingue la plupart des sports européens des formats commerciaux.

La reconnaissance de l'autonomie du sport par l'UE et ses États membres ne devrait pas nous rendre complaisants; nous devons rester actifs, en dialogue constant et attachés à une amélioration continue.

Il convient d'adopter une position ferme contre le déplacement des compétitions européennes en dehors de l'Europe à des fins commerciales, réaffirmant ainsi que la valeur culturelle et sociale du sport ne devrait pas être réduite à une marchandise.

L'attribution des droits d'organisation pour les grands événements constitue un autre domaine dans lequel la transparence et la légitimité doivent être renforcées. Les décisions devraient reposer sur des critères clairs et publics, et les pays candidats devraient être évalués sur leur bilan en matière de droits de l'homme, de normes de gouvernance et de liberté de la presse. Ces dernières années, des lanceurs d'alerte et des enquêtes indépendantes ont révélé comment l'attribution des tournois peut être influencée par une prise de décision opaque, un manque de surveillance et la manipulation des discours publics – y compris la surveillance des journalistes et le contrôle de l'information afin de faire taire les critiques. Ces expériences soulignent les risques encourus lorsque la transparence et la responsabilité sont affaiblies et démontrent la nécessité urgente de garantir que l'ouverture, la liberté d'expression et le contrôle indépendant deviennent des conditions non négociables lors de l'attribution et du suivi des événements sportifs internationaux.

Par conséquent, une fois prises les décisions relatives aux droits d'organisation, la divulgation intégrale des votes et des processus de suivi transparents sont essentiels, de même qu'une surveillance indépendante et des exigences claires pour l'héritage social et environnemental à long terme de l'événement.

Le renforcement de la démocratie et de la transparence dans le sport va toutefois bien au-delà des droits d'organisation. Il concerne la gouvernance quotidienne des fédérations, des clubs et des associations, la manière dont les flux financiers sont gérés, dont les athlètes sont protégés et soutenus et dont les informations sont partagées. Il s'agit également de soutenir les personnes qui promeuvent l'intégrité du sport – les journalistes, les lanceurs d'alerte et les experts indépendants – dont le contrôle et le courage sont indispensables pour l'obligation de rendre des comptes. Veiller à ce que ces acteurs puissent agir librement et en toute sécurité constitue un élément essentiel de la gouvernance démocratique dans le sport.

Aucun pays ou organisation ne peut accomplir à lui seul ces changements. Les progrès dépendent de fortes alliances entre des États partageant les mêmes valeurs, du soutien aux fédérations sportives internationales pour ce qui est de réformer leurs pratiques de gouvernance et de l'élaboration d'outils pratiques ainsi que de normes en matière d'ouverture et de responsabilité. Promouvoir l'éducation et la littératie médiatique au sein de l'écosystème sportif est tout aussi important pour renforcer la présentation critique et indépendante de l'information et contribuer à la lutte contre la manipulation et le contrôle des discours.

Grâce aux efforts collectifs, l'UE, ses États membres et les organisations sportives peuvent aider à garantir que la transparence et la démocratie deviennent la règle et non l'exception dans le sport international. Le sport nous unit, mais a également besoin de nous. Une voix européenne forte, démocratique et commune est nécessaire pour défendre l'intégrité du sport et conserver son rôle de force fédératrice dans la société.

En conséquence, tous les États membres sont invités à se pencher sur les questions suivantes:

1. Comment l'UE et ses États membres peuvent-ils aider le plus efficacement et concrètement les fédérations sportives internationales à renforcer la démocratie, la transparence et l'intégrité dans les structures de gouvernance, par exemple au moyen de principes européens communs de bonne gouvernance qui fixent des normes et des attentes claires?
2. Comment l'UE et ses États membres peuvent-ils défendre et promouvoir avec vigueur le modèle européen du sport – y compris les valeurs de compétitions ouvertes, de solidarité entre tous les niveaux du sport et de responsabilité sociale – tout en s'opposant aux ligues séparatistes et à la délocalisation des compétitions européennes?

Merci de respecter un temps de parole maximal de trois minutes.